



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Conformément à l'art. L 2121-25 du CGCT

CONSEIL MUNICIPAL du 04 mars 2025 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune du Rouret étant assemblé en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérald Lombardo, Maire du Rouret.

Présents (22) : Gérald LOMBARDO, Alice ZEROUAL POMERO, Maurice CASCIANI, Christel GENET, Yves CHESTA, Éric LATY, Natalie WENZINGER, Jacques DELORME, Jean-Charles FISCHER, Jean-François DROUARD, Alain DUBBIOSI, Frédérique SKYRONKA, Joel HATTIGER, Jean-Pierre LESNE, Florence BOURJADE, Amédée NOSSARDI, Nathalie GONZALES, Jérôme BARLET, Florence GUILLAUD, Caroline MELLERIN, Lionel DEBEIRE, Sandra BALZAN.

Procurations (5) : Martine PANNEAU à Yves CHESTA, Isabelle GARCIA à Jacques DELORME, Hélène GUILLEMIN à Frédérique SKYRONKA, Danièle FECOURT à Lionel DEBEIRE, Sylvie BOINNARD BERNA à Sandra BALZAN.

Le nombre de votants est porté à 27.

Absent excusé : 0

Secrétaire de séance : Christel GENET

Approbation du Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du 19 décembre 2024

REF	OBJET
	1. Service financier
(DCM_2025_001)	Débat d'orientation budgétaire
	2. Service scolarité
(DCM_2025_002)	Convention de réciprocité - Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants hors commune de résidence avec la ville de Grasse
(DCM_2025_003)	Convention de réciprocité - Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants hors commune de résidence avec la ville de Saint-Vallier-de-Thiey
	3. Ressources Humaines

(DCM_2025_004)	Création et suppression d'emplois permanents dans le cadre d'un avancement de grade et Mise à jour des effectifs des emplois permanents
Informations diverses	
Info 1	Communication des indemnités des élus du Conseil Municipal au titre de leurs mandats pour l'année 2024
Info 2	Compte-Rendu des Décisions du Maire
Info 3	Sentier Botanique du bois communal

Ouverture de la séance à 19h00
Clôture de l'ordre du jour à 21h36

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,



Le Maire,

Gérald LOMBARDO